

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 18 décembre 2021

Conseillers présents : Mme COLOMER christine, MM. CLERCH Xavier, CULLELL Christophe, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, Mme FOLIARD Annick, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, M. POLATO Serge, Mme VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine.

Absents excusés : DELCASSO François, FOUGERE ,Jean-Pierre

Absents : CANTO Daniel, JULIEN Jean-Pierre

Secrétaire de séance :

Madame COLOMER Christine ouvre la séance à 18 h 30

La feuille de présence circule pour signature.

1- Validation du PV du 25 octobre 2021.

Décision : Adopté à l'unanimité

2- Durée légale temps de travail – 1607 Heures

Mme le maire indique que les agents doivent réellement effectuer 1607 heures de travail dans l'année et propose de retenir pour la journée de solidarité soit 7 heures de formation soit de régulariser par 7 heures supplémentaires.

Décision : Adopté à l'unanimité

3- Négociation télétravail

Selon La loi de transformation de la fonction publique qui renforce le dialogue social, la commune doit initier des négociations avant le 31 décembre 2021 en vue de la conclusion d'un accord relatif au télétravail

Décision : Adopté à l'unanimité

4- Financement investissements SI AEPA

Mme le maire indique à l'assemblée que les réseaux d'eau et d'assainissement du SI AEPA nécessitent de gros investissements de renouvellement des réseaux et que le syndicat ne peut les assumer seul. Elle indique que la commune sur lequel les travaux sont envisagés devrait participer déduction faite des subventions obtenues, et finançant le solde des travaux à moitié entre le SIAEPA et la commune. Si des travaux étaient réalisés en régie, ils ne seraient pas financés par la commune.

Le SI AEPA propose également une participation de la commune pour les créations de réseaux d'eau potable et eaux usées (extension) uniquement sur les réseaux de distribution d'eau et pour l'assainissement que sur la commune concernée collectant les eaux usées.

Cette règle s'appliquerait dans l'immédiat jusqu'à la fin du mandat 2026.

Décision : Adopté à l'unanimité

5- Financement Fonctionnement SIAEPA

Mme le maire indique à l'assemblée que le SI AEPA doit faire face à un déficit de trésorerie et sollicite les communes membres pour une participation de fonctionnement à hauteur de 25 € par habitant DGF ; La commune doit se prononcer

Décision : Adopté à l'unanimité

6- Travaux en régie

Mme le maire expose que les agents ont effectués des travaux sur divers bâtiments communaux.
Le montant des travaux est arrêté à la somme de 12 943.93 €

Décision : Adopté à l'unanimité

7- Suivi Affaire COSTALS – Adoption protocole transactionnel

Mme le maire rend compte de la réunion de médiation au sujet du recours engagé par les époux COSTALS en réparation du préjudice subi et demande à l'assemblée de se prononcer sur la signature d'un protocole transactionnel permettant de clôturer définitivement ce litige.

Décision : Adopté à l'unanimité

8- Convention financière Forfait Neiges Catalanes CDC Pyrénées catalanes

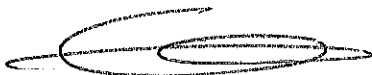
Les Neiges Catalanes ont conventionné avec la CDC Pyrénées Catalanes afin de proposer aux enfants de la commune et scolarisés en école élémentaire de compétence intercommunale un forfait permettant la pratique du ski alpin et ski de fond.

Ces forfaits seront facturés à la CDC au prix de 50 € par enfant et ensuite chaque commune prendra à sa charge le remboursement de ses enfants.

Décision : Adopté à l'unanimité

9- Questions diverses : Néant

La séance est levée à 19 h 30



Le Secrétaire
Xavier CLERCH

Le Maire
Christine COLOMER

